



COMMUNIQUÉ DE PRESSE REGIONAL – LE MANS – 20 JANVIER 2023

Une convention de partenariat entre le CNRS et le Mans Université pour une politique scientifique partagée

Ce 20 janvier 2023, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS et Pascal Leroux, président de Le Mans Université signent une nouvelle convention partenariale. Cette convention engage, pour les 5 années à venir, les deux établissements à conduire ensemble une politique scientifique commune au sein de 11 structures partagées, notamment au sein des 6 laboratoires de recherche en cotutelles.

Le Mans Université et le CNRS souhaitent, avec cette convention, renouveler leur partenariat et marquer leur détermination à soutenir particulièrement les thématiques qui correspondent à leurs priorités scientifiques partagées. Cette convention concerne 6 laboratoires de recherche en cotutelles, 4 fédérations de recherche et une unité d'appui à la recherche.

Le Mans est en effet le plus grand centre européen de recherche, de formation et d'innovation en acoustique. Sources, capteurs, mécanique des matériaux, propagation des ondes sont au cœur des recherches menées au sein du Laboratoire d'acoustique de l'Université du Mans (CNRS/Le Mans Université). Les applications de ces recherches sont diverses : réduction du bruit et des vibrations, évaluation et contrôle des matériaux, qualité sonore, etc. Et les secteurs d'activité nombreux : transports terrestres, maritimes, aéronautiques ; environnement ; bâtiment et génie civil ; énergies ; son et instruments de musique.

L'autre thématique importante sur le site du Mans concerne les matériaux et molécules. Les équipes de l'Institut des molécules et matériaux du Mans (CNRS/Le Mans Université) mènent une recherche fondamentale sur un spectre très large allant de la synthèse organique à la physique des systèmes confinés, en passant par les polymères et les matériaux inorganiques, les semi-conducteurs et le magnétisme. Ces thématiques sont également développées en lien avec la biologie, la chimie thérapeutique et les sciences de l'environnement et de la santé.

Les sciences humaines et sociales sont aussi représentées, dans des laboratoires partagés¹ sur les sites d'Angers et de Nantes, mais également avec des établissements bretons, voire normands. Très interdisciplinaires, ces recherches abordent l'évolution historique des individus, des savoirs ou des communautés, les interactions entre espace et société, entre géographie et sociologie, ainsi que l'archéologie et les archéosciences, prises dans leur dimension sociale et humaine, mais aussi environnementale, et en lien avec les sciences physiques et chimiques.

En sciences de la Terre et de l'Univers, les recherches sont menées en lien avec l'Université d'Angers et Nantes Université², sur les interactions entre les roches, les fluides et les déformations géologiques en collaboration avec des laboratoires français et internationaux (Norvège, Canada, Argentine, etc.) et en partenariat avec des entreprises (TotalEnergies, Engie).



Enfin, en mathématiques³, la recherche s'articule autour des probabilités, de la finance, du risque et des assurances d'une part, des statistiques des processus, de la fiabilité des systèmes et des structures d'autre part.

« Cette nouvelle convention témoigne de notre volonté commune de décloisonner la recherche. L'avenir est à la collaboration, à l'approfondissement des échanges entre organismes, à la poursuite de l'ouverture et du renforcement des passerelles avec l'université. Ensemble, nous développons la recherche au service de la société » déclare Antoine Petit, président-directeur général du CNRS.

« Par cette convention, Le Mans Université et le CNRS renouvellent leur engagement commun pour la recherche sur notre territoire, en Sarthe comme en Mayenne. La force de notre université est de pouvoir s'appuyer sur la recherche menée par ses laboratoires pour former ses étudiants et sensibiliser le grand public aux évolutions des sciences. En cela, la présence du CNRS à nos côtés est un soutien majeur et un moyen supplémentaire de donner le goût de la recherche à nos étudiants. » affirme Pascal Leroux, président de Le Mans Université.

Les ressources humaines et financières des laboratoires, la mobilité des scientifiques, l'accueil des étudiants mais aussi la science ouverte, les activités partenariales, le développement durable et les questions de parité seront également régies par cette convention. Plus de 600 personnels permanents sont concernés.

Notes

¹ Les laboratoires concernés sont :

- le Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CNRS/Le Mans Université/Ministère de la Culture/Nantes Université/Université de Rennes/Université de Rennes 2),
- le laboratoire Théorie et évaluation des politiques publiques (CNRS/Le Mans Université/Université Gustave Eiffel/Université Caen Normandie/Université d'Angers/Université Paris-Est Créteil Val de Marne/Université La Réunion/Université de Rennes/Université Evry-Val-D'Essonne/Université Paris Panthéon Assas/Nantes Université),
- la Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin (CNRS/Le Mans Université/Nantes Université/Université d'Angers),
- le laboratoire Espaces et sociétés (CNRS/Le Mans Université/Institut Agro/Nantes Université/Université d'Angers/Université Caen Normandie/Université Rennes 2),
- le laboratoire Temps, mondes, sociétés (CNRS/Le Mans Université/Université d'Angers/Université Bretagne Sud) et
- l'Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (CNRS/Le Mans Université/ Air Pays de la Loire/BRGM/CSTB/Cerema/Cnam/Ecole centrale de Nantes/ENSAN/IMT Atlantique – Institut Mines télécom/Inrae/Institut Agro/La Rochelle Université/Oniris Nantes/Université d'Angers/Université de Caen Normandie/Université Gustave Eiffel/Nantes Université).

² Les laboratoires concernés sont : l'Institut universitaire Mer et littoral (CNRS/Le Mans Université/Ecole centrale de Nantes/ENSM/Ifremer/Nantes Université/Université Bretagne Sud/Oniris Nantes/UBO/ENSTA Bretagne) et le Laboratoire de planétologie et géosciences (CNRS/Nantes Université/Université d'Angers/Le Mans Université).



³ Unité concernée : la Fédération de recherche mathématiques des Pays de Loire (CNRS/Le Mans Université/Ecole Centrale de Nantes/Nantes Université/Oniris Nantes/Université d'Angers).

Contacts

Presse CNRS | Alexiane Agullo | T +33 2 99 28 68 85 | alexiane.agullo@cnrs.fr

Presse Le Mans Université | Pauline Beltz | T +33 7 64 80 77 75 | presse@univ-lemans.fr

